

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE  
GUESNAIN  
Séance du 25 juin 2025**

*L'an deux mille vingt-cinq, le 25 juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 18 juin 2025 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.*

**Nombre de membres**

- en exercice : 27
- Présents : 19
- Votants : 25 (dont 6 procurations)

**Présents :**

Madame LUCAS Maryline – **Maire**

Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne- CANIVET Bertrand - TAIRA Marylène - Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed – FERREN Claudine – PILNIAK Alain - CASPERS Mauricette - **Adjoints**

Mesdames et Messieurs SENEZ Jean-Pierre – DOISY Bernard - KAPOUN Jean-Jacques - KHELIFA Armelle – SAENEN Romuald - MARTIN Nuccia – EZAHOUID Mohamed - BLANCHARD Perrine - DELCAMBRE Chantal - Monsieur MORAWIEC Laurent - DEVRED Sylvain – **Conseillers**

**Absents ayant donné procuration**

Monsieur CARRE Odilon à Madame TAIRA Marylène  
Madame PLANCKE Dorothée à Madame CASPERS Mauricette  
Monsieur LAMBERT Gaston à Monsieur SENEZ Jean-Pierre  
Monsieur DEFAUQUET Gérald à Monsieur SAENEN Romuald  
Madame WILLERVAL Aurore à Monsieur CANIVET Bertrand  
Madame DUCATILLON Béatrice à Monsieur DEVRED Sylvain

**Absents :**

Monsieur GOLA Eric – Madame LEVEQUE Jennifer

**Secrétaire de séance :** Monsieur SENEZ Jean-Pierre

**GARANTIE D'EMPRUNT ENEAL DANS LE CADRE DE LA  
REHABILITATION DE LA RESIDENCE AUTONOMIE « LES JOURS  
HEUREUX »**

*Madame le Maire indique qu'elle a reçu une demande de garantie d'emprunt d'ENEAL dans le cadre de la réhabilitation de la résidence autonomie « Les jours heureux », travaux prévus en septembre 2026.*

*Elle rappelle que la Société ENEAL est devenue le propriétaire de la résidence autonomie « Les jours heureux » située à Guesnain après un rachat auprès de la SIA Habitat. Cet établissement, géré auparavant par le CCAS de Guesnain, est désormais géré par l'Association ACCES, basée à Wallincourt- Selvigny.*

*L'établissement va faire l'objet d'une réhabilitation permettant ainsi de rénover les 60 logements attenants à cette résidence afin d'améliorer l'accessibilité, la sécurité et le confort d'usage ainsi que l'étiquette énergétique du bâti et représentant 2 280 000€ HT.*

La société ENEAL demande de satisfaire la garantie d'emprunt à hauteur de 50% représentant un montant de 825 506€.

Le Conseil Municipal,  
Vu l'exposé de Madame le Maire,  
Après avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- DECIDE de ne pas accorder à la Société ENEAL la garantie d'Emprunt demandée dans le cadre de la réhabilitation de la résidence autonomie "Les Jours Heureux" située à Guesnain.

Fait et délibéré en séance,  
Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Maryline LUCAS

Le secrétaire de séance,  
Jean-Pierre SENEZ.



Le Maire de la ville de GUESMAIN  
certifie que le présent acte réceptionné  
par le Sous-Préfet de DOUAI  
le 4/7/25....., publié ou notifié  
le 4/7/25.  
Pour le Maire empêché exécutoire  
le Maire, l'Adjoint